



LA RÉC

« a changé m



RÉGIE à vie »

Atelier chantier d'insertion, la Régie de quartiers est présente à Grande-Synthe depuis 1989. Au fil des ans, elle a aidé des centaines de personnes à monter en compétences, à reprendre confiance en eux, à retrouver un emploi. Nous avons entendu plusieurs fois cette phrase, au cours de notre reportage : « La Régie a changé ma vie ». Cette belle histoire perdure grâce à l'engagement de l'équipe permanente, mais aussi grâce au soutien des partenaires, dont la Ville de Grande-Synthe, et des clients, particuliers ou entreprises, qui font confiance à la Régie. Pousser la porte de la Régie, c'est comprendre que les idéaux de solidarité, de proximité, de citoyenneté, se bâtissent à travers des actions qui ne font pas toujours de bruit, mais qui finissent par changer des vies.

E. Jolivet



TRAVAILLER, un point de départ

La Régie de quartier a une double mission : la première est de favoriser le lien social dans les quartiers, et d'être à l'écoute des besoins des habitants. La deuxième est de permettre à ses salariés en contrat d'insertion, selon leurs profils, de gagner en autonomie, de retrouver un emploi ou une formation.

A la croisée de ces deux missions se trouvent les chantiers. A travers eux, la Régie est présente sur le terrain, dans tous les secteurs de la ville. Et grâce à eux, les salariés apprennent les gestes techniques, les belles finitions, et si besoin la ponctualité, le respect du coordinateur et celui du client. Le travail doit être fait correctement et dans les temps, comme dans une entreprise classique.

Les encadrants techniques veillent au grain : ils et elles guident, conseillent, forment, encouragent, observent, écoutent, recadrent si besoin. « On discute beaucoup en travaillant, témoigne Laetitia Bierry (lire aussi page suivante). On fait du cas par cas selon les problématiques des person-

nes. Je suis là aussi pour les stimuler, les encourager à faire des formations. »

Les référentes socio-professionnelles interviennent en appui. Certains salariés ont besoin d'être accompagnés pour les démarches administratives ; d'autres pour passer le permis de conduire, ou trouver un mode de garde d'enfant ; d'autres encore, pour prendre un rendez-vous chez le médecin. « On répond à leurs difficultés. S'il y a une démobilisation sur le chantier, on les voit en urgence pour essayer de comprendre pourquoi, explique Delphine Bytyqi. On fait le lien avec les assistantes sociales du CCAS, l'Espace santé du littoral, Pôle Emploi, la Sécu... On fait en sorte que peu à peu, ils deviennent autonomes dans les démarches. »

« La Régie se doit d'être à l'écoute de son personnel et des habitants de Grande-Synthe, ceci afin de renforcer leur attachement, de tisser des liens avec les élus et de favoriser le soutien des bailleurs. Elle doit encore accroître sa notoriété. »

Louis Baldan,
son président



Trois secteurs d'activité, deux sites

Les chantiers de la Régie se divisent en trois grands secteurs d'activité : l'environnement, le bâtiment et l'atelier couture, repassage et laverie.

Les équipes sont réparties sur deux sites :

le bâtiment « historique » du 78, avenue de Petite-Synthe,

et le local de l'atelier couture, personnalisation par broderie, repassage et laverie, rue Charles-Garnier.

Qui sont les clients de la régie ?

La Ville de Grande-Synthe est le premier client de la Régie, à hauteur de 350 000€ par an, pour assurer la propreté des espaces publics, y compris les plans d'eau et la ceinture boisée.

Le Département lui confie l'entretien des espaces verts des trois collèges publics de Grande-Synthe, ainsi que des collèges Jean-Zay et Van-Hecke à Dunkerque : tonte des pelouses, entretien des massifs, taille des haies...



LA RÉGIE EN CHIFFRES :

46 salariés en insertion

18 permanents

65 520 heures d'insertion en 2022



Parole d'élus

DENIS VERGRIETE,
conseiller délégué à la
gestion des équipements
et au quartier des Deux-Synthe

“ La régie de quartiers est un acteur économique incontournable sur le territoire. Son projet s'articule autour d'un partenariat fort avec les élus, les habitants, les bailleurs sociaux... Elle offre en parallèle des services aux particuliers très appréciés. ”

“ L'activité économique nous sert de support d'insertion, mais elle est aussi indispensable à notre équilibre financier. Si on veut développer des projets sociaux, il faut pérenniser le poids économique de nos chantiers. ”

Philippe Muszynski,
directeur de La Régie

Les bailleurs sociaux comptent aussi parmi ses principaux clients, notamment pour la remise en état de logements : pose d'enduits, de sols, mise en peinture, petits travaux de réparation... Ils font aussi appel à la Régie lorsque des locataires souhaitent « auto-réhabiliter » leur logement en participant aux travaux, pour réduire les frais.

Les particuliers peuvent faire appel à la Régie : pour l'entretien de leur jardin (contrat à l'année ou prestation à la demande), pour des travaux de second œuvre ou pour des services de couture, de broderie, de repassage ou de laverie. Pensez-y !
Contact : 03 28 21 29 02



LAETITIA BIERRY, 42 ANS, est entrée à la Régie comme contrat aidé. Mère de famille élevant seule ses trois enfants, elle était déterminée à « *trouver une formation pour sortir de la précarité et des petits contrats* ». Après quelques mois dans le secteur environnemental urbain, elle s'ennuie et demande à prendre des responsabilités.

Elle est organisée, rigoureuse : son coordinateur la nomme cheffe de file. Et si elle devenait encadrante technique ?

« *J'ai commencé une formation de dix mois à Roubaix, en plein Covid. C'était dur, mais je me suis battue !* » Opportunité inespérée, la Régie l'embauche sur ce nouveau poste.

Aujourd'hui, Laetitia rayonne.

« Je ne connaissais pas l'insertion, je n'aurais jamais pensé travailler ici. La Régie m'a offert de la bienveillance, des bons conseils. Grâce à elle, je suis devenu une autre personne. »



Comment entrer **À LA RÉGIE ?**

Un parcours d'insertion dure généralement entre 4 et 24 mois.

Pour intégrer la Régie, il faut au moins cocher l'une des cases suivantes :

- Bénéficier du Revenu de solidarité active (RSA)
- Percevoir l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou l'Allocation adulte handicapé (AAH)
- Être demandeur d'emploi depuis plus de deux ans

Ou cumuler trois critères parmi les suivants : niveau d'étude inférieur ou égal au CAP / BEP, être âgé de plus de 50 ans ou moins de 26 ans, travailleur handicapé, parent isolé, résident quartier prioritaire...

Pour en savoir plus, contactez la Maison de l'initiative, tél.03 28 24 99 00.

JÉRÉMY CALLEBOUT a passé son permis de conduire il y a un mois. Un sacré bond en avant pour ce jeune papa de 27 ans, entré à la Régie fin 2020, dans le secteur bâtiment. « *Je cherchais du travail, je n'en trouvais pas. J'ai un problème de santé qui m'interdit beaucoup de choses* », confie-t-il. A la Régie, il a soif d'apprendre : il engrange les compétences en peinture et en second œuvre, une remise à niveau en français et en maths. Il vise désormais un titre professionnel.

« Le permis va m'ouvrir des portes.
Je ne me fais pas de souci
pour mon avenir. »



Le destin laisse parfois des indices. Comme cette machine à coudre industrielle, qui a tapé dans l'œil des médiatrices sociales de la Régie de quartier lorsqu'elles ont visité le logement de **MINE ALTINOK** candidate à un projet d'auto-réhabilitation (*lire par ailleurs*). Séparée de son mari, Mine vivait seule avec ses trois enfants et ne parlait quasiment pas le français. « *J'avais peur de sortir de chez moi, j'étais timide* », se souvient-elle. Mais Mine est une couturière hors pair. Ni une, ni deux, les médiatrices lui proposent d'intégrer l'atelier couture de la Régie. Depuis, Mine partage ses savoir-faire et améliore son français. La Régie l'aide pour les démarches administratives, les prises de rendez-vous.

« Je suis chanceuse de travailler ici.
Maintenant, je me dis : je ne suis pas
toute seule, la Régie est là. »



Et si vous faisiez partie du conseil citoyen ?



Depuis 2017, la Régie joue aussi un autre rôle, moins connu à Grande-Synthe : elle anime le « Conseil citoyen ».

Cette instance, obligatoire depuis 2014 dans les quartiers prioritaires, est composée de personnes bénévoles qui vivent ou travaillent dans ces quartiers.

A Grande-Synthe, le noyau dur est composé de six ou sept habitants issus des quartiers Albeck, Moulin ou Europe.

Le Conseil citoyen a droit de regard sur les projets présentés dans le cadre du « Contrat de Ville » et ses remarques remontent jusqu'aux services de l'Etat.

« *On fait le lien entre les politiques et les habitants. Il y a un fossé assez grand* », constate Sanae, qui s'est engagée dans le Conseil citoyen après une première expérience en tant que représentante de parents d'élèves.

Selon elle, la sécurité et le logement font partie des préoccupations récurrentes. « *Si on est entendu, c'est magnifique, et si on n'est pas entendu, au moins, on aura essayé.* » Jordan espère « *qu'en tant que Conseil citoyen, nos demandes portent un peu plus* ».

• Un « café citoyen » sera organisé en mars à la Maison de quartier Europe, avec des représentants du Conseil citoyen.

Rens : 03 28 21 29 02